

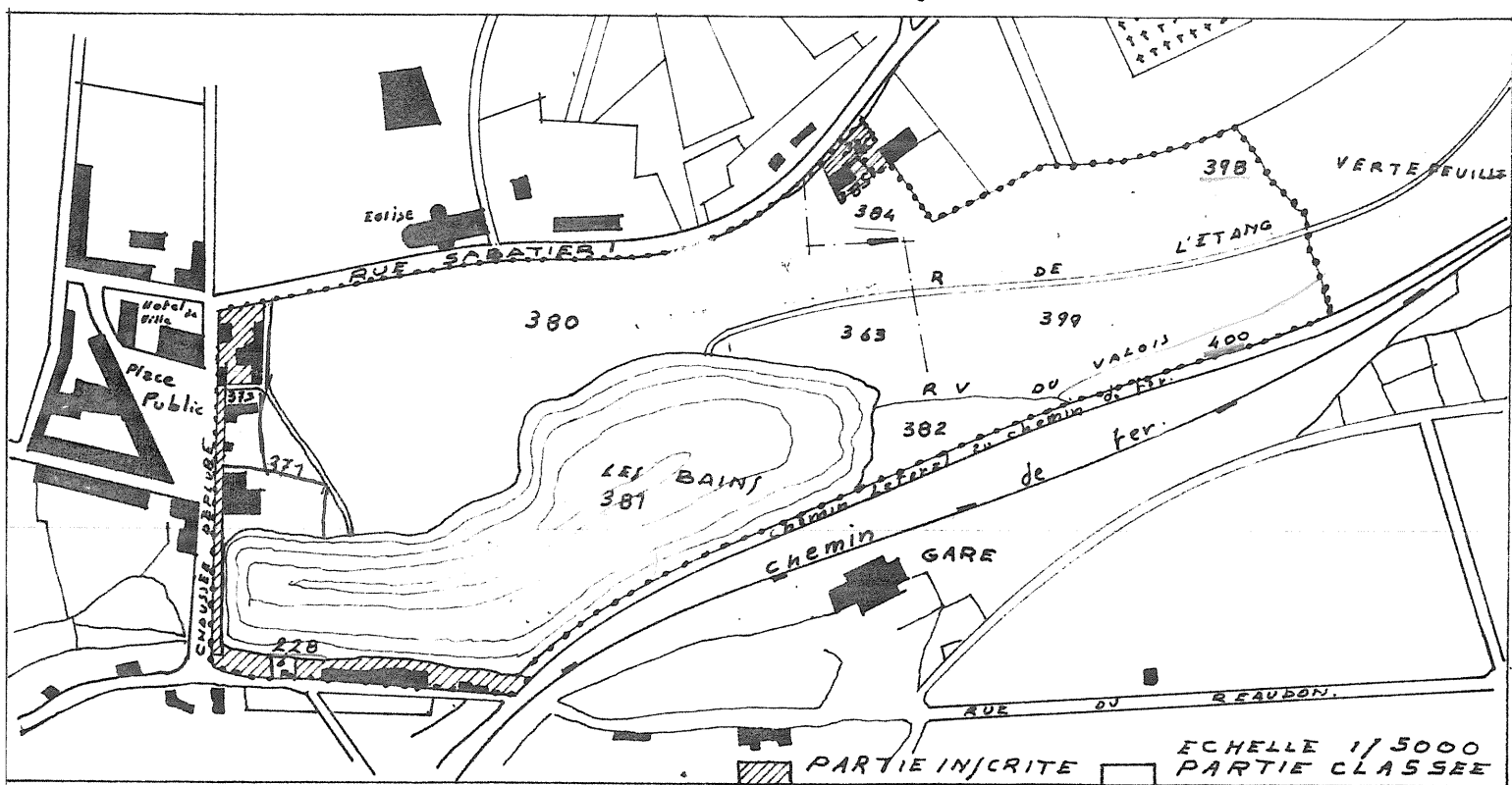
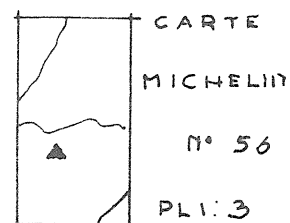
SITES

OISE
ÉTANG ET PARC

COMMUNE PIERREFONDS

CANTON ATTICHY

ARROND COMPIEGNE

CLASSEMENT
ET
INSCRIPTION

ARRÊTES DU 4 AOÛT 1944

L'ensemble formé à PIERREFOND (Oise) par l'étang et le parc de l'ancien établissement thermal et appartenant d'une part à la société "BI-OXINE" (Parcelles cadastrales N° 217, 370 à 375, 380 à 384, 386, 398 à 400, de la section "B") d'autre part à la parfumerie AGNEL (parcelles cadastrales N° 221 à 224, de la section "B") et enfin à M. FERRAND (parcelle cadastrale N° 228, de la section "B") est classé parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

En ce qui concerne les immeubles bâtis, la mesure s'applique aux façades, élévations et toitures.

Le classement ne fera pas obstacle aux travaux de restauration et d'aménagement demandés par les propriétaires dans la lettre d'adhésion susvisée du 2 juin 1944 étant entendu que les projets d'exécution de ces travaux seront, au préalable soumis pour approbation à l'administration des Beaux-Arts.

Signé: G. HILAIRE

Sont inscrits sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général les abords de l'étang de PIERREFONDS (Oise) comprenant le Mail et le terre-plein de la chaussée de flûte et les parcelles cadastrales N° 228 à 220, 222 à 227, 374 à 379, 382 Section "B"

Pour copie conforme,
le Chef du bureau des
Monuments historiques

signé: G. HILAIRE